

École LDM

Les parents d'élèves se mobilisent pour le maintien d'un poste

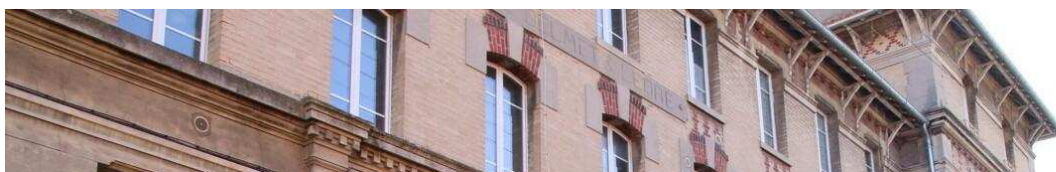
À l'école LDM du Tréport l'année prochaine, le nombre de classes va baisser. Les élèves sont en effet moins nombreux, avec 26 élèves en moins attendus à la rentrée de septembre 2025. Un delta obtenu en faisant la différence du nombre d'élèves qui partent au collège et ceux qui rentrent à l'école.

Une baisse du nombre de classes qui semble donc logique et qui va entraîner le départ d'un enseignant. Et dans l'Éducation nationale, une règle s'impose: c'est le dernier arrivé dans l'école qui doit partir.

« Nous avons été surpris quand nous avons appris le nom de l'enseignante qui devait partir » assure une mère d'élève élue de l'école. C'est en effet Lydie Timoz, en poste au Tréport depuis une vingtaine d'années, qui devrait faire ses valises. Elle est l'une des enseignantes les plus anciennes, mais elle a dû interrompre sa carrière pendant deux ans pour s'occuper de fils, malade du cancer. **« Nous avons trouvé que ce n'était pas très humain de lui demander de partir. Ce n'est pas de sa faute si elle a dû s'arrêter. En plus, elle est très investie dans l'école »**. D'une manière générale, la mère d'élève estime que **« nous avons la chance d'avoir une école où il se passe beaucoup de choses. Des spectacles, différents dispositifs et projets »**.

Laurent Jacques, maire du Tréport, partage l'opinion des représentants des parents d'élèves: **« je trouve ça scandaleux que Mme Timoz doive partir. Nous ne sommes pas surpris qu'il y ait une suppression de classe, au regard des effectifs, mais je ne trouve pas normal que ce soit elle qui parte »**. Les parents d'élèves ont mis en place une pétition pour demander le maintien du poste de Mme Timoz. **« On apprend à nos enfants à être humains, on ne peut pas laisser faire ça »** confie la mère d'élève. Elle et les autres représentants de parents d'élèves doivent rencontrer l'inspecteur d'Académie après les vacances.

Lucas Farcy





L'école LDM au Tréport. Archives